

Inauguration officielle du nouveau restaurant scolaire

15 Novembre 2019

Notre municipalité a voulu inaugurer le nouveau restaurant du groupe scolaire Hélène Moulin avec l'ensemble des acteurs de ce projet.

La présence d'une sénatrice (Sonia de la Provôté), d'un député (Bertrand Bouyx), de deux conseillers départementaux (Claire Trouvé et Michel Fricout) atteste du succès de cette inauguration.



Notre Maire, Éric Gobert, a pris la parole pour remercier toutes les personnes présentes en particulier les bureaux d'études et entreprises, les élus de la municipalité, le personnel des écoles, des services administratifs et des services techniques qui ont œuvré pour la réalisation de ce grand projet.

Puis il a exposé les raisons qui ont conduit la municipalité à construire ce restaurant :

« Force est de constater aujourd'hui que la décision de réaliser ce grand projet pour nos enfants était justifiée puisque, sur les 201 enfants scolarisés cette année au sein de notre école, 150 en moyenne fréquentent la cantine chaque jour, soit 75 % de l'effectif total inscrit dans notre groupe scolaire.

Le nouveau restaurant scolaire a été mis en service à l'occasion de la rentrée scolaire du lundi 2 septembre 2019. Ce projet a demandé un investissement très important... ».

Il a continué en précisant :

« Le projet de construction est né en 2014 du constat que la cantine scolaire était devenue trop exigüe et trop bruyante.

Nous avons alors déjà prospecté et pensé ce projet : comment se projeter en effet sans une idée précise du financement ?

Cette première étape fut concrétisée par une délibération du conseil municipal le 20 février 2017 par laquelle nous décidions d'emprunter 350 000 euros.

C'était une volonté de notre part, de recourir à l'emprunt, compte tenu du contexte économique particulièrement favorable, pour ne pas grever durablement les autres projets nécessitant eux aussi des ressources financières propres. En parallèle, nous sollicitons une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) : nous avons obtenu 123 000 euros ».

Il a ajouté que l'aboutissement de cette réalisation est en grande partie due à la perspicacité de Joël Suzanne, maire adjoint, qui a pris ce projet à cœur et su suivre les travaux assisté de Françoise Flèche, maire adjointe et Laurent Delarocque, conseiller délégué.



De plus la commune en a profité pour réaménager les deux cours du groupe scolaire. Éric Gobert a exprimé les faits suivants qui laissent transparaître la réussite de ce restaurant-self qui donne plus d'attrait à notre village :

« Mes collègues élus, très présents les premiers jours, ont pu constater l'enthousiasme des enfants, enchantés par le système du self auquel ils se sont très rapidement adaptés. Ils apprécient de manger à leur rythme, dans le calme et participent en outre au tri des déchets.

Le personnel, très impliqué dans l'aménagement final, apprécie également de travailler dans un environnement qui répond aux nouvelles normes d'hygiène, de sécurité, avec un matériel moderne et adapté... mais aussi de confort avec un traitement acoustique soigné avec moins 10 décibels enregistrés par rapport à l'ancienne cantine. »

Puis Sonia de la Provôté, Michel Fricout et Bertrand Bouyx ont chacun pris la parole en précisant qu'un restaurant scolaire sous forme de self est un lieu pour apprendre à vivre ensemble, à bien manger, à découvrir de nouveaux goûts et aussi un lieu où il faut s'éduquer à éviter le gaspillage alimentaire.

Bertrand Bouyx a ajouté qu'il viendrait dans l'école présenter le rôle d'un député ou d'un sénateur suite à la visite à l'assemblée nationale du 23 mars que feront les grandes classes de notre école.

Enfin, Eric Gobert a invité l'assemblée à prendre le pot de l'amitié.

